



DESCRIPTION DE CONCOURS

Technologie de véhicules lourds

NIVEAU POSTSECONDAIRE

Table des matières

1. LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES.....	2
2. INTRODUCTION.....	2
3. DESCRIPTION DU CONCOURS.....	3
4. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE.....	3
5. SANTÉ ET SÉCURITÉ	4
6. ÉVALUATION	5
7. RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS.....	6
8. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	8
9. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL.....	8

1. LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES

En réponse à l'évolution du marché du travail et des besoins en matière de compétences, le Gouvernement du Canada a lancé le nouveau modèle « Compétences pour réussir » (anciennement *Compétences essentielles*), qui définit neuf compétences clés dont les Canadiens et les Canadiennes ont besoin pour travailler, suivre des études et acquérir une formation, et pour participer à la société moderne en général. Skills/Compétences Canada (SCC) travaille de concert avec Emploi et Développement social Canada à un projet de sensibilisation à l'importance de ces compétences qui sont essentielles pour réussir dans les diverses professions dans les métiers et les technologies. Dans le cadre de cette initiative, les *compétences pour réussir* (CR) ont été déterminées et incluses dans les descriptions des concours, les projets à réaliser et les documents connexes. Très importante, une autre étape de notre initiative de sensibilisation est l'établissement d'un *bulletin des compétences* personnalisé pour les concurrents et les concurrentes aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Ce bulletin indique leur niveau de maîtrise actuel des neuf compétences pour réussir en fonction de leurs résultats aux Olympiades. Ainsi, les concurrents et les concurrentes connaîtront lesquelles de ces compétences il leur faudrait améliorer. Il est prévu de mettre pleinement en vigueur ce volet aux prochaines Olympiades canadiennes.

Voici les 9 compétences qui sont jugées les plus importantes pour réussir sur le marché du travail :

¹Calcul, ²Communication, ³Collaboration, ⁴Adaptabilité, ⁵Lecture, ⁶Rédaction, ⁷Résolution de problèmes, ⁸Créativité et innovation, ⁹Compétences numériques.

Les compétences pour réussir dans votre domaine sont indiquées dans la section 2.4 ou 3.2 de la description du concours et, s'il y a lieu, dans le projet et tous les documents connexes.

2. INTRODUCTION

2.1 Description du domaine et des emplois connexes

https://www.skillscompetencescanada.com/fr/skill_area/technologie-vehicules-lourds/

2.2 But de l'épreuve

Fournir l'occasion aux concurrents et aux concurrentes de montrer leurs compétences, leurs connaissances et leur professionnalisme dans le cadre de tâches visant à diagnostiquer les pannes, à réparer et à entretenir, selon des méthodes sécuritaires, tout élément du groupe motopropulseur, dont les systèmes de commande de machinerie industrielle, mobile et stationnaire.

2.3 Durée du concours

12 heures

2.4 Compétences et connaissances à évaluer

Utiliser des outils à main, électriques et de diagnostic pour effectuer, avec efficacité et en sécurité, des réparations selon les spécifications du fabricant.⁷

Lire et comprendre des bons de travail, interpréter des ouvrages techniques et tenir des registres des travaux exécutés.⁵

Compétences pour réussir – ⁵Lecture, ⁶Rédaction, ⁷Résolution de problèmes

3. DESCRIPTION DU CONCOURS

3.1 Documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes pourront les consulter sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

DOCUMENT	DATE DE DISTRIBUTION
s/o	

3.2 Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient effectuer durant l'épreuve.

Les concurrents et les concurrentes réaliseront des tâches pratiques destinées à évaluer leur capacité à effectuer le diagnostic, la réparation et l'entretien, en toute sécurité et avec efficacité, de machinerie lourde (détachée et fixe, engins routiers et hors-route). Les tâches viseront les composants suivants :

Systèmes moteurs	2 heures
Systèmes électriques	2 heures
Systèmes hydrauliques	2 heures
Groupes motopropulseurs	2 heures
Systèmes de direction, des freins et du train de roulement	2 heures
Travail général d'atelier	2 heures

4. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

4.1 Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada

Du matériel provenant des fabricants suivants, accompagné des logiciels d'instructions, sera utilisé.

- Caterpillar – logiciel (système d'information de service)
- Volvo – logiciel Process, outil technologique
- Cummins – logiciel (Insite)
- En raison d'incertitudes, les documents, les fournisseurs et l'équipement relatifs au concours pourraient être modifiés.

Nous recommandons fortement aux concurrents de se familiariser avec la navigation de ces bases de données d'informations sur les services.

LES CONCURRENTS ET LES CONCURRENTES DEVRONT UTILISER L'ÉQUIPEMENT ET LE MATÉRIEL FOURNIS PAR SCC. TOUT AUTRE MATÉRIEL OU ÉQUIPEMENT SERA RETIRÉ DE L'AIRE DU CONCOURS.

4.2 Équipement et matériel que doivent fournir les concurrents et les concurrentes.

- Crayons et stylos
- Lampe de poche
- Multimètre (facultatif)
- Les concurrents et les concurrentes n'ont aucun autre outil ni coffre à outils à apporter.

4.3 Tenue vestimentaire obligatoire fournie par les concurrents et les concurrentes

- Les concurrents et les concurrentes doivent porter un pantalon et une chemise ainsi qu'une combinaison ou un sarrau à manches longues. Les vêtements ne doivent pas être amples. Ils doivent être propres, en bon état et exempts de cordons et d'éléments qui pendent.

5. SANTÉ ET SÉCURITÉ

5.1 Programme de sécurité

SCC a mis en œuvre un programme de sécurité complet, car la santé et la sécurité font partie intégrante de ses concours. Le programme de sécurité de SCC comprend des directives et des procédures visant à améliorer la sécurité du milieu de travail dans chacun des domaines de compétition.

5.1.1 Guide de sécurité

Dans le cadre du programme de SCC, un Guide de sécurité a été créé pour surveiller et documenter la santé et la sécurité dans chacun des domaines de compétition. Il comprend un plan d'action précis pour prévenir les accidents. Le Guide de sécurité sera fourni à chaque domaine, et ses consignes devront être suivies et respectées par toutes les personnes participantes et les représentants officiels aux OCMT.

5.1.2 Atelier sur la sécurité

À la séance d'orientation, les concurrents et les concurrentes assisteront à un atelier sur la sécurité. SCC s'attend à ce qu'ils travaillent d'une manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de dangers pendant le concours. Quiconque aura enfreint une règle relative à la santé, à la sécurité ou à

l'environnement pourrait devoir participer à un deuxième atelier sur la sécurité. La participation à ce deuxième atelier ne réduira pas le temps alloué pour le concours.

5.2 Protocole COVID-19

Les consignes relatives à la COVID-19 seront transmises aux personnes participantes dans les meilleurs délais.

Elles seront modifiées au besoin selon les consignes en vigueur en C.-B. durant les Olympiades.

5.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) fournies par Skills/Compétences Canada

- Gants de nitrile
- Lunettes de sécurité non teintées

5.4 Pièces d'équipement de protection individuelle fournies par les concurrents et les concurrentes.

- Gants de mécanicien bien ajustés
- Chaussures de sécurité homologuées CSA
- Lunettes de sécurité homologuées CSA (lentilles non teintées)
- Protection de l'ouïe (bouchons d'oreilles ou casque anti-bruit)

Remarque : Les personnes qui n'auront pas les pièces d'équipement de protection individuelle exigées ne seront pas autorisées à participer au concours.

6. ÉVALUATION

6.1 Répartition des points

Le projet d'épreuve est composé de six modules, comprenant chacun plusieurs tâches, qui doivent être réalisés à tour de rôle. Chaque module dure deux heures.

Les six modules sont les suivants :

1. Systèmes moteurs diesel
2. Systèmes hydrauliques
3. Systèmes électriques et électroniques
4. Groupes motopropulseurs
5. Systèmes de direction, des freins et du train de roulement
6. Travail général d'atelier

Les tâches comprennent l'entretien, le diagnostic ou la réparation de composants ou de systèmes relatifs aux moteurs diesel, aux circuits hydrauliques, aux circuits électriques et électroniques, aux groupes motopropulseurs, aux inspections

précédant la livraison, à la direction, aux freins et au train de roulement. De plus, des mesures de précision devront être effectuées.

Durant l'épreuve, chacune des 9 sections de la spécification standard sera testée au moins une fois de la manière indiquée ci-dessous :

1. Travail sécuritaire
2. Ordre logique de la réparation
3. Utilisation et interprétation des renseignements techniques
4. Mesures de précision
5. Diagnostic de pannes
6. Utilisation appropriée des outils
7. Entretien ou réparation des composants ou des systèmes
8. Communication du processus d'entretien ou de réparation
9. Excellente exécution du travail

Les concurrents et les concurrentes disposeront de la même durée pour accomplir chaque module.

À chaque poste de travail, les modules seront réalisés le jour prévu afin de permettre une notation progressive.

Remarque : La liste suivante pourrait être modifiée.

TÂCHES	/100
1. Systèmes moteurs diesel	16,7
2. Systèmes hydrauliques	16,7
3. Systèmes électriques et électroniques	16,7
4. Groupes motopropulseurs	16,7
5. Systèmes de direction, des freins et du train de roulement	16,7
6. Travail général d'atelier	16,5

7. RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les Règlements des concours des Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils fournissent des précisions et clarifient des éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

SUJET	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Le port de bijoux est interdit (bagues, bracelets, montres, colliers, épinglettes). Les cravates, les cordons, les cartes d'identification ou tout autre objet suspendu à un cordon sont aussi interdits, car ils pourraient se coincer dans les pièces mobiles. • Les cheveux longs doivent être relevés en chignon ou noués en arrière d'une manière compacte afin qu'aucuns ne soient libres, pour éviter qu'ils se coincent dans les pièces mobiles. • Les concurrents et les concurrentes doivent appliquer de manière permanente et diligente les procédures de santé et sécurité recommandées dans l'aire de travail. • Ils doivent porter l'équipement de protection individuelle : des chaussures de sécurité, des lunettes de sécurité équipées d'écrans latéraux, un dispositif de protection de l'ouïe, un appareil de protection respiratoire et des gants de sécurité ou des gants de mécanicien ajustés (au besoin). • Les concurrents et les concurrentes doivent choisir les substances, les matériaux, les outils et l'équipement appropriés et les manipuler de manière sécuritaire et conformément aux instructions des fabricants. • Ils doivent se débarrasser des substances et des matériaux d'une manière sécuritaire et respectueuse de l'environnement. • Ils doivent évaluer et éliminer tous les risques inhérents aux activités de l'épreuve. • En respect des consignes de santé et de sécurité, ils doivent garder leur aire de travail ordonnée du début à la fin du concours.
Technologie	<ul style="list-style-type: none"> • Il est interdit d'utiliser un téléphone cellulaire, un appareil photo, un enregistreur vidéo, un appareil pour écouter de la musique ou un casque d'écoute.

Outils et matériel	<ul style="list-style-type: none"> Aucun outil supplémentaire fourni par le concurrent ou la concurrente n'est autorisé.
--------------------	---

8. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

8.1 Interprète

Si un concurrent ou une concurrente aura besoin des services d'un interprète durant le concours, les bureaux provinciaux ou territoriaux doivent en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ce service ne sera pas garantie.

8.2 Procédure de bris d'égalité de notes

- Étape 1 : En cas d'égalité, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le critère « Travail sécuritaire » sera déclarée gagnante.
- Étape 2 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le critère « Excellente exécution du travail » sera déclarée gagnante.
- Étape 3 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le critère « Mesures de précision » sera déclarée gagnante.

8.3 Modification du projet d'épreuve aux Olympiades

Lorsque le projet d'épreuve a été présenté avant le concours, le CTN peut modifier jusqu'à 30 % de la teneur du projet. Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

8.4 Règlement du concours

Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies, qui sont affichés sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

9. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

ORGANISME MEMBRE	NOM
Terre-Neuve-et-Labrador	Kent Hulan
Nouvelle-Écosse	Gerry Brymer
Nouveau-Brunswick	Joey St-Amand
Québec	Marco Bisson
Ontario	Angelo Spano – Président adjoint
Manitoba	Bryan Neufeld
Alberta	Bobby Haraba – Président
Colombie-Britannique	Brad Holcik
Yukon	Doug McRae

Pour toute question au sujet du concours, veuillez faire parvenir un courriel à Nathalie Maisonneuve (nathaliem@skillscanada.com), au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada.